

LX500



CECIL s'engage à vous proposer des produits haute technologie répondant aux directives européennes et à vos attentes en terme de qualité, de résultats et de performances environnementales. Pour cela, CECIL s'appuie sur un laboratoire à la pointe de la technologie, des usines ISO 14001 qui maîtrisent à 100% leurs rejets et des matières premières sélectionnées pour leur efficacité et leur faible impact sur l'environnement.

Lasure IMPREGNATION avant finition

AVEC BLOQUEURS DE TANINS

- Renforce l'accrochage des finitions sur bois neufs
- Sur tous les bois : résineux, exotiques et tanniques



Une formulation phase aqueuse issue de notre R&D qui allie haute technicité, confort d'utilisation et respect de l'environnement. Un produit qui vous respecte et préserve votre cadre de vie.

CARACTÉRISTIQUES

Prêt à l'emploi

Aspect en pot : Laiteux

Aspect du film : Satiné

Viscosité : onctueux

Densité : 1,01 +/- 0,02

Extrait sec % : 15,6 +/- 1%

Type de résine : Acrylique fine taille de particules

Pigments : Oxydes de fer

Teintes : Tons bois + incolore (Teintes miscibles entre elles)

Utilisation : Intérieur / Extérieur

Point éclair : Néant

Conditionnement : 1L - 3L - 5L - 10L

Stockage :

Conditions : 5°C < T°C < 35°C
Conserver dans son emballage hermétique d'origine

CRAINT LE GEL

FONCTIONS

Issue de l'expertise de CECIL, la lasure LX500 est spécialement étudiée pour imprégner tous les bois en profondeur et améliorer l'accrochage des finitions.

Microporeuse et hydrofuge, elle laisse respirer le bois.

Contenant un agent bloqueur de tanins, elle évite les remontées brunes (tâches, coulures...) à la surface des bois, sous l'action de l'humidité sur toutes les essences de bois tanniques : chêne, châtaignier, limba frakké...

Elle assure une fonction isolante sur résineux et permet d'éviter le jaunissement au niveau des nœuds.

De consistance fluide et à base de résine à fines tailles de particules, elle pénètre et accroche parfaitement sur les bois durs et difficiles, et est compatible avec toutes les essences exotiques.

Elle est formulée spécifiquement pour un excellent étalement sur tous supports et elle offre une très bonne glisse sous le pinceau.

La lasure d'IMPREGNATION LX500 assure une protection du revêtement contre les moisissures.

MODE D'EMPLOI

Prêt à l'emploi. Bien remuer avant usage.

L'aspect laitieux dans le pot disparaît lors de l'application.

SUR BOIS NEUFS ou REMIS A NEUF (Essences résineuses, exotiques et feuillues) :

Pour les essences de bois non résistantes, il est recommandé d'appliquer, au préalable, un traitement des bois fongicide, insecticide, en phase aqueuse, sur toutes les faces du bois, en insistant sur les "bois de bout et les parties horizontales en rétention d'eau".

Appliquer une couche de lasure d'IMPREGNATION LX 500 en insistant sur les "bois de bout" et les zones d'assemblage.

Puis appliquer 2 couches de lasure de finitions, selon les prescriptions du DTU 59.1, pour une bonne tenue dans le temps.

Un léger égrenage entre couches permet d'obtenir une belle finition, notamment en cas de relevage de fibres.

SUR BOIS TRÈS ABIMÉS :

Les remettre à nu par ponçage ou décapage avec l'AX DKP puis procéder comme sur les bois neufs.

Conseil Pro :

Avant la lasure LX500, appliquer un traitement des bois extérieurs Fongicide/ Insecticide : TX203.

Matériel d'application :

Pistolet, pinceau.

Consommation :

14 à 16 m² par litre en 1 couche.

Séchage : (20°C - HR : 65 %)

Hors poussière : 30 min.

Entre couches : 2 h.

Complet : 24 h.

Nettoyage du matériel :

Eau, immédiatement après usage.

Conditions d'application :

Ne pas appliquer par temps de pluie.

Ne pas appliquer à des températures inférieures à 5°C ou supérieures à 35°C.

INFORMATIONS

La directive COV (2004/42/CE) est une directive européenne qui a pour but de réduire les émissions de solvants dans l'air. Elle fixe les teneurs maximales en Composés Organiques Volatils dans les peintures et vernis.

Cette directive est applicable depuis 2007 et les teneurs maximales seront abaissées en 2010.

La lasure LX500 est conforme à la directive COV 2010.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Refermer hermétiquement l'emballage après usage.

Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.com.

Ce produit satisfait aux besoins d'une démarche HQE : FDES disponible sur demande.

Le système PRO CECIL

1 BOIS NEUFS

- Pour les essences de bois non résistantes, il est recommandé d'appliquer au préalable, un traitement des bois, fongicide et insecticide, en phase aqueuse TX203, sur toutes les faces du bois, en insistant sur les « bois de bout », et les parties horizontales en rétention d'eau.
- L'application au préalable d'un produit de traitement des bois TX203 permet d'améliorer nettement la durabilité des lasures dans le temps.

Sur bois neufs, LE SYSTEME PRO CECIL répond au DTU 59.1 pour assurer une décoration et une protection durable des bois contre les intempéries et les UV du soleil

→ **ETAPE 1 : 1 couche de lasure d'IMPREGNATION LX500**

→ **ETAPE 2 : 2 couches de lasure de FINITION**



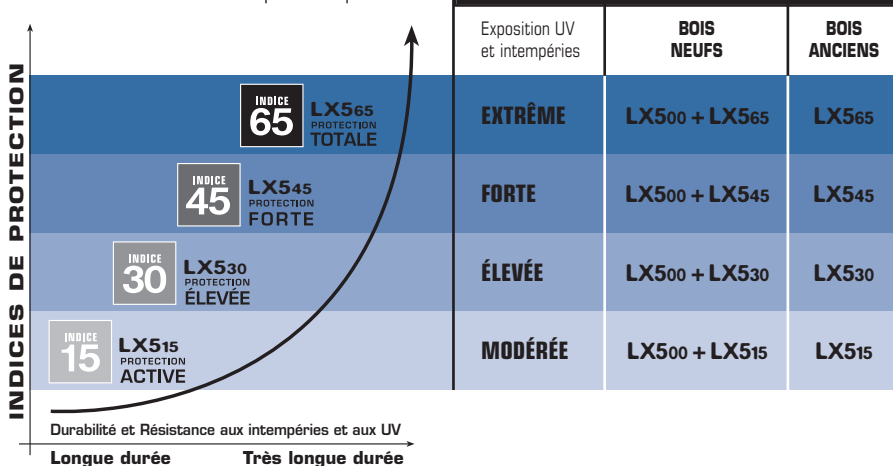
Choisir l'indice de Protection adéquat en fonction de l'exposition des bois à protéger

2 BOIS ANCIENS

- Si les bois sont attaqués, appliquer un traitement curatif par injection et badigeonnage.
- **Sur bois très abimés** : les remettre à nu par ponçage ou décapage avec l'AX DKP puis procéder comme sur les bois neufs.
- **Entretien courant** : Appliquer une à deux couches de lasure après brossage soigné voire égré- nage des lasures anciennes.
- Réappliquer lorsque l'aspect de la lasure se dégrade.

3 CHOIX DE LA LASURE DE FINITION

CECIL définit, suivant l'exposition des bois, un **INDICE*** de **PROTECTION** pour chaque lasure.



* Ces indices sont établis grâce à des tests normalisés de vieillissement accéléré des lasures : QUV Test, qui mesurent la résistance à l'usure du film de lasure (perte de brillance, évolution de la teinte, farinage du film, craquelage, ...)